

La Bourboule, lundi 24.10.2016

Monsieur Anthony FAURÉ
Groupe AXEQUO Conseil
8 rue Saint-Marc
75002 PARIS

Dossier suivi par Stéphane FRIAUD
Objet : Lettre de recommandation

Je soussignée, Eric Brut, Maire de La Bourboule, certifie que la société AXEQUO Conseil a participé, en tant que cotraitant, à l'étude de programmation marketing, architecturale, urbanistique, technique et fonctionnelle pour le réaménagement des Grands Thermes de La Bourboule, ainsi qu'à l'écriture du schéma directeur de la station thermale dite de pleine santé.

M. Fauré a plus particulièrement conduit l'analyse du marché des MICE et le diagnostic commercial et stratégique des Grands Thermes.

Il a également assuré l'animation d'un atelier de positionnement stratégique réunissant les membres du COPIL de station et ceux du conseil d'administration de la régie des Grands Thermes.

Cette étude s'est déroulée du 16 mars au 21 septembre 2016. Le travail effectué par le cabinet AXEQUO nous a donné entière satisfaction. Les analyses conduites ont été abondamment étayées et les conclusions proposées pertinentes.

Le résultat global de ces travaux est en tout point conforme aux cahiers des charges. La méthode développée par le cabinet correspond à l'exigence de clarté que j'avais moi-même fixée.

Les compétences et le professionnalisme de ce cabinet nous ont donné entière satisfaction.

Eric BRUT



Maire de La Bourboule



GROUPE SNI

**Grand Paris
Habitat**

EFIDIS et OSICA s'associent pour le développement et la maîtrise d'ouvrage

Paris, le 16/10/2016

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DES
INVESTISSEMENT

Axequo
Xavier Beaumont
8 rue Saint-Marc
75002 PARIS

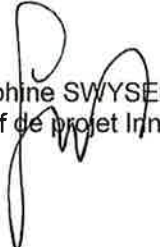
Référence : [Numéro de chrono / référence]
Pièce(s) jointe(s) : [Pièce(s) jointe(s)]
Affaire suivie par : Delphine Swysen
Objet : Certificat de capacité

Par la présente, j'atteste que nous avons fait appel à M. Beaumont, société Axequo, pour une étude d'opportunité quant à la réalisation d'un équipement culturel couplé à l'une de nos résidences dans le département du Val d'Oise.

Nous avons été tout à fait satisfaits de cet travail, conduit en urgence, et dont les conclusions éclairantes ont permis un arbitrage tout à fait essentiel sur un projet sensible.

Avec nos remerciements pour votre expertise, et pour faire valoir ce que de droit,

Meilleures salutations,


Delphine SWYSEN,
Chef de projet Innovation et partenariat



Toul, le 24 JUIN 2016

Direction Générale Adjointe Ressources
Service Commande publique
2016-06/DGAR/CP/GL/NP/MG/218

SARL SECOND AXE CONSULTANTS
8 rue Saint Marc
75002 PARIS

Affaire suivie par :
Renseignements administratifs :
Mme PASQUEREAU : 03.83.63.76.15

*Représentée par son représentant légal
Mandataire du groupement conjoint solidaire
SELARL PARME AVOCATS*

Lettre recommandée avec A.R.

Objet : Certificat de capacité

CERTIFICAT DE CAPACITE

Monsieur,

Je soussigné, Monsieur Alde HARMAND, Maire de la Ville de Toul, certifie que la société SECOND AXE CONSULTANTS a réalisé pour le compte de la Ville de Toul une étude et une analyse pour un positionnement économique et un mode de gestion d'une salle de spectacle multi-activités à Toul.

Cette mission, qui s'est déroulée durant le premier trimestre 2016, a été exécutée avec objectivité, compétence, professionnalisme et disponibilité, dans le respect des délais, à notre entière satisfaction.

Alde HARMAND
Maire de Toul
Conseiller départemental
de Meurthe & Moselle



Paris, le 5 avril 2016

3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04

Standard : 01 40 27 30 00
Secrétariat :

SECOND AXE CONSULTANTS
8, rue Saint Marc
75002 PARIS

SECRETAIRIAT GÉNÉRAL

CERTIFICAT DE CAPACITE

Didier Bourdon

Affaire suivie par :
Pascale Martinet

Objet : étude économique aile C Hôtel-Dieu à Paris

Je soussignée, Didier Bourdon, certifie que la société SECOND AXE CONSULTANTS a réalisé pour le compte de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'opportunité d'implanter un centre de congrès à l'Hôtel-Dieu.

Le périmètre de l'étude comprenait la caractérisation du marché de l'évènementiel en Ile de France, la définition d'un centre de congrès/conférences (dimensionnement, exemples de réalisation), la prise en compte des caractéristiques du site Hôtel-Dieu, les hypothèses d'activités pour servir de base à l'élaboration d'un business plan.

Cette mission qui s'est déroulée du 9 février 2016 au 14 mars 2016 a été exécutée avec objectivité, compétence, professionnalisme et disponibilité, dans le respect des délais, à notre satisfaction.

Didier Bourdon

Monsieur le Directeur
SECOND AXE CONSULTANTS
8, rue Saint-Marc
75002 PARIS

Nos réf : 16-MPL/AMY-Mission analyse sur T.A. (Second Axe Consultants)
Suivi par : **Marc PINEL**
Fonction : **Directeur**
Direction : Animation, Jeunesse et Vie Associative
Service : Direction
Téléphone : 04.77.48.78.64
Email : marc.pinel@saint-etienne.fr

Saint-Etienne, le 8 Mars 2016

Objet : Mission d'analyse et de préconisation sur la gestion future des équipements stéphanois dédiés au Tourisme d'Affaires.

Monsieur le Directeur,

Dans la perspective d'un renouvellement des délégations de service public concernant les principaux équipements réceptifs de la ville (Centre des Congrès, Parc des Expositions et restaurant Le Flore notamment), la municipalité stéphanoise vous a confié une double mission :

- D'analyse du contexte local de gestion des équipements dédiée au Tourisme d'Affaires ;
- De préconisation sur les évolutions souhaitables au vu des expériences innovantes en la matière au niveau national et de l'objectif de développement du secteur des salons et congrès sur la ville.

Votre intervention qui s'est déroulée de Juillet 2015 à Février 2016 nous a permis de bien cerner les forces et faiblesses de la collectivité sur ce créneau très concurrentiel et de présenter à la décision du Maire des options d'évolution claires, globales et très réalistes.

Par la présente, je tiens à vous faire part de ma satisfaction sur la qualité du travail effectué, sur votre connaissance très fine du secteur concerné dans tous ses aspects et sur votre aptitude à objectiver dans un contexte d'aide à la décision à forte pression d'enjeux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,



Denis CHAMBE



Waller, le 4 mars 2016

Monsieur Xavier BEAUMONT,
Co-gérant
SECOND AXE CONSULTANTS
8 Rue Saint Marc
75002 PARIS

Affaire suivie par :

Catherine PROUVEUR, Directrice d'Arenberg Créative Mine
Tél. : 03 27 09 91 29
e-mail : cprouveur@agglo-porteduhainaut.fr

Objet :

Certificat de capacité

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Monsieur Alain BOCQUET, Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, certifie que la société SECOND AXE CONSULTANTS a réalisé pour le compte de la CAPH une mission « d'études économiques et financières sur la gestion du site ».

Cette mission, qui s'est déroulée durant le second semestre 2015, a été exécutée avec objectivité, compétence, professionnalisme et disponibilité, dans le respect des délais, à notre entière satisfaction.

Le Président

Alain BOCQUET

Financé par



RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

Nord
le Département

Porté par

Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



LA PORTE DU HAINAUT
Site minier d'Arenberg
Rue Michel Rondet - BP 59
59135 WALLERS ARENBERG
arenberg-minecreative.fr

SEML TOURISTIQUE GRAND VERDUN

Le 19 février 2016

Monsieur Xavier BAUMONT
SECOND AXE CONSULTANTS
9 rue d'Aboukir
75002 PARIS

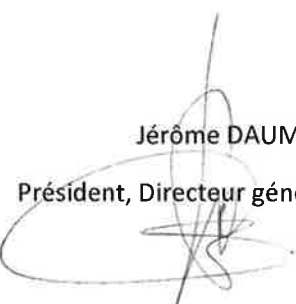
Monsieur,

Dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, la SEML touristique du Grand Verdun vous a confié la rédaction de notre offre répondant au cahier des charges de l'Agglomération du Grand Verdun pour la gestion des sites suivants : office de tourisme et citadelle souterraine.

Cette mission s'est déroulée entre juin et octobre 2015 et a permis d'aboutir à la signature de la délégation de service public, le 17 décembre 2015.

Par la présente, le conseil d'administration de la SEML tient à vous remercier pour votre implication, votre capacité d'analyse du terrain et l'expertise dont vous avez fait preuve. En effet, vos conseils et votre expérience ont largement contribué à la qualité de l'offre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


Jérôme DAUMAIL
Président, Directeur général

Délégation
Pôle transformation et régulation
Direction
Direction de l'évaluation et de la performance

Lyon, le 18 février 2016

Votre interlocuteur :
Hélène PAS
Tél : 04 78 63 48 95 Fax : 04 26 99 39 95
hpas@grandlyon.com

SECOND AXE CONSULTANTS
8 rue Saint Marc
75002 PARIS

Objet Certificat de capacité

Nos réf. DG/PTR/DEP-16- 093

Vos réf.

PJ

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussignée, Nathalie DERMIE, certifie que la société SECOND AXE CONSULTANTS a réalisé pour le compte de la Métropole de Lyon une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique pour le lancement de la délégation de service public du golf de Chassieu.

Cette mission qui s'est déroulée de janvier 2014 à octobre 2015 a été exécutée avec objectivité, compétence, professionnalisme et disponibilité, dans le respect des délais, à notre entière satisfaction.



Nathalie DERMIE
Directrice

la métropole
GRANDLYON

Tout le courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
Direction Générale/PTR/DEP
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com

Direction Juridique

☎ : 01.34.78.81.00 - 📠 : 01.34.78.81.41

CERTIFICAT DE CAPACITE

Le Maire de Mantes-la-Jolie certifie que la société Second Axe Consultants, 8 rue Saint-Marc 75002 PARIS, a réalisé la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les règles de l'art et n'a pas amené d'observation particulière.

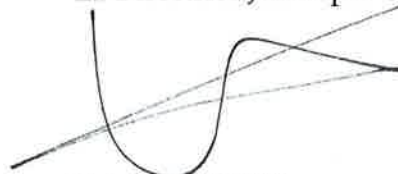
Cette mission, qui s'est déroulée de novembre 2014 à avril 2015, consistait à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Parc des Expositions de la Ville, portant sur :

- Diagnostic technique, immobilier et urbain
- Audit commercial et financier

La Ville de Mantes-la-Jolie a apprécié la disponibilité et le savoir-faire de la société Second Axe Consultants qui a su comprendre l'enjeu de la mission en proposant une stratégie adaptée d'occupation et d'aménagement du site.

Fait, le **01 FEV. 2016**

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Juridique



Gwenn RAFFIN



M. Xavier Baumont
Second Axe Consultants
9 rue d'Aboukir
75002 PARIS

Orsay, 26 janvier 2016

Nos Réf. : LM/MS/ASS/2016-044

Objet : Lettre de recommandation M. Xavier Baumont.

Monsieur,

Votre société a participé en décembre 2015, en tant que co-traitant du bureau d'études Cushman & Wakefield, à la mise à jour du schéma directeur commercial et hôtelier du Sud plateau. Vous avez plus particulièrement conduit l'analyse des besoins et du dimensionnement en matière d'hôtellerie pour les différentes phases du projet.

Ayant assuré, en ma qualité de Directrice générale adjointe au sein de l'EPA Paris-Saclay, le pilotage technique de cette étude, j'ai pu apprécier le professionnalisme dont vous avez fait preuve, lors de cette mission, par la rigueur de vos analyses, tant sur la conduite de l'étude que sur le contenu du dossier rendu et d'autre part, la disponibilité et l'écoute à chaque étape de l'étude. Pour cela, je tenais à vous faire part de ma satisfaction à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lise Mesliand
Directrice générale adjointe

Le Président

Second Axe
Monsieur Didier Ract-Madoux
Directeur
8 rue Saint Marc
75002 Paris

Paris, le 18 janvier 2016

Réf : 1-2016/JL/ALC
Objet : Formations Demeure Historique

Cher Monsieur,

L'association Demeure Historique, qui réunit plus de 3000 monuments historiques, vous remercie de vos interventions en 2015 lors des séminaires de formation organisés pour les propriétaires-gestionnaires de monuments historiques privés sur la thématique suivante : « Développer une activité commerciale au sein d'un monument historique : réceptions, séminaires, hébergements ».

L'ensemble des participants a apprécié ces journées notamment grâce à votre connaissance et à votre analyse très professionnelles de ces différents secteurs d'activités, qui ont apporté une grande valeur ajoutée à nos formations.

Nous ne manquerons pas de faire de nouveau appel à vous à l'avenir.

En vous renouvelant mes remerciements pour votre disponibilité et votre contribution efficace à nos actions, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean de Lambertye
Président

CLERMONT-FERRAND, le 30 NOV. 2015

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
RESSOURCES
NB

SECOND AXE CONSULTANTS

A l'attention de Monsieur Didier Ract Madoux
Directeur
8 rue Saint Marc
73002 PARIS

Objet : Délégation de Service Public pour l'exploitation du Parc Vulcania

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la procédure de renouvellement de la Délégation de service public pour l'exploitation du Parc Vulcania, la Collectivité vous a confié deux missions consistant d'une part en un état des lieux et un constat préalable au renouvellement du contrat complété par une étude complémentaire portant sur une réflexion stratégique pour développer l'attrait et la fréquentation du Parc et les préconisations d'investissements et d'autre part une mission d'assistance technique à la procédure.

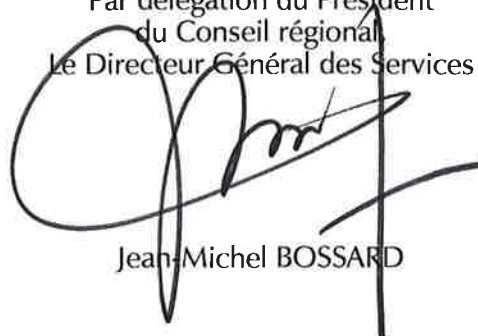
Ces missions se sont déroulées entre avril 2014 et octobre 2015 et ont permis d'aboutir à la signature du contrat le 6 novembre dernier.

Par la présente la Collectivité vous remercie pour votre implication, les éléments d'analyse et d'expertise apportés et d'une manière générale pour votre professionnalisme et votre disponibilité.

Je vous donne donc avec plaisir mon accord pour que votre cabinet mentionne la Région Auvergne au titre de ses références.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Par délégation du Président
du Conseil régional
Le Directeur Général des Services



Jean-Michel BOSSARD

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
de la Région
Hôtel de la Région
59 boulevard Léon-Jouhaux
CS 90706
63050 Clermont-Ferrand
Cedex 2
Tél : 04 73 31 85 85



Le Directeur Général Adjoint

Paris, le 18 juin 2015

Groupe Second Axe
30, rue des Jeûneurs
75002 Paris

À l'attention de Monsieur Didier Ract-Madoux,

Objet : Lettre de recommandation – CODP Salle Pleyel

Monsieur,

La Cité de la musique a fait appel à vos services dans le cadre de la procédure d'attribution de l'exploitation de la Salle Pleyel à un tiers qui a abouti en décembre 2014.

Par la présente, je vous fais part de notre satisfaction quant à votre implication, votre disponibilité et votre professionnalisme tout au long de la procédure ci-dessus référencée.

Vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Thibaud de Camas

SECOND AXE CONSULTANTS
8 rue Saint-Marc
75002 PARIS

Metz, le 28 avril 2015

A l'attention de Messieurs Didier RACT MADOUX et Xavier BALMONT

OBJET : Certificat de capacité relatif à votre mission en date du 03 juillet 2014

Messieurs,

Dans le cadre du projet de conception-réalisation-entretien-maintenance du futur centre de Congrès de Metz, la société Metz Métropole Moselle Congrès vous a confié la mission de validation de l'opportunité d'un centre de Congrès à Metz d'une jauge de 1200 places.

Dans ce cadre, nous vous faisons part de notre satisfaction pour la présentation de vos notes à nos élus et de votre travail d'analyse confirmant le projet comme essentiel dans la stratégie de développement économique de la Métropole.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.



Bénédicte DE MONTGOLFIER
Directeur de projet - Centre de Congrès de Metz



COMITE DE LA FOIRE DE LYON

Siège social : 58 avenue FOCH – LYON 6°

Second Axe Consultants
8 rue Saint-Marc
75002 Paris

Messieurs,

à l'issue de l'appel à concurrence lancé en janvier 2015, le COFIL* (propriétaire du Parc des Expositions d'EUREXPO) a retenu votre entreprise pour l'accompagner dans la mission de formalisation de la « **stratégie de Développement d'EUREXPO à moyen-long terme** ».

Cette mission a permis de traiter les points suivants :

- analyse sur les résultats de l'exploitation et les bâtiments,
- constat sur les atouts et menaces pouvant influencer sur le développement du Parc des Expositions (transports en commun, desserte aérienne, hébergements, pôle de vie...),
- benchmark des parcs européens comparables à la place de Lyon,
- préconisations stratégiques en matière d'investissement, extension, nouveaux concepts et de positionnement marché (B to B, B to C, autres événements),
- rôle d'EUREXPO comme levier d'aménagement territorial du Grand Est Lyonnais et la complémentarité avec les équipements structurants (Grand Stade, Cité des Congrès...).

Les membres du COFIL tiennent à vous remercier tout particulièrement pour la qualité et la précision du travail réalisé, l'implication et la réactivité des différents consultants, tout cela dans des délais très contraints.

En effectuant ce travail d'analyse et de prospective remarquable, « Second Axe » a ainsi permis au COFIL de disposer d'un outil de pilotage indispensable à ses choix stratégiques futurs et à la conduite de ses relations avec le gestionnaire du Parc.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du COFIL

Alain AUDOUARD

*membres du COFIL : Métropole de Lyon, SYTRAL, Ville de Chassieu, MEDEF, CGPME, CMA du Rhône.